

## Les quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing

La communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing est composée de 15 communes et compte 60 800 habitants. Ces derniers se trouvent parmi les moins favorisés des habitants des EPCI (*définitions*) de la région ayant un quartier de la politique de la ville. Leur niveau de vie médian (*définitions*), appréhendé à travers le revenu disponible par unité de consommation (UC) (18 200 euros) (*définitions*), est parmi les plus faibles et l'accès à l'emploi y est particulièrement contraint.

La communauté d'agglomération englobe quatre quartiers de la politique de la ville (QPV) dans lesquels résident 10 100 personnes, soit 16,6 % de sa population (*figure 1*).

Cette proportion d'habitants en QPV est importante parmi les EPCI de la région ayant un QPV et situe la communauté d'agglomération en deuxième position derrière la communauté de communes Le Cœur du Pithiverais.

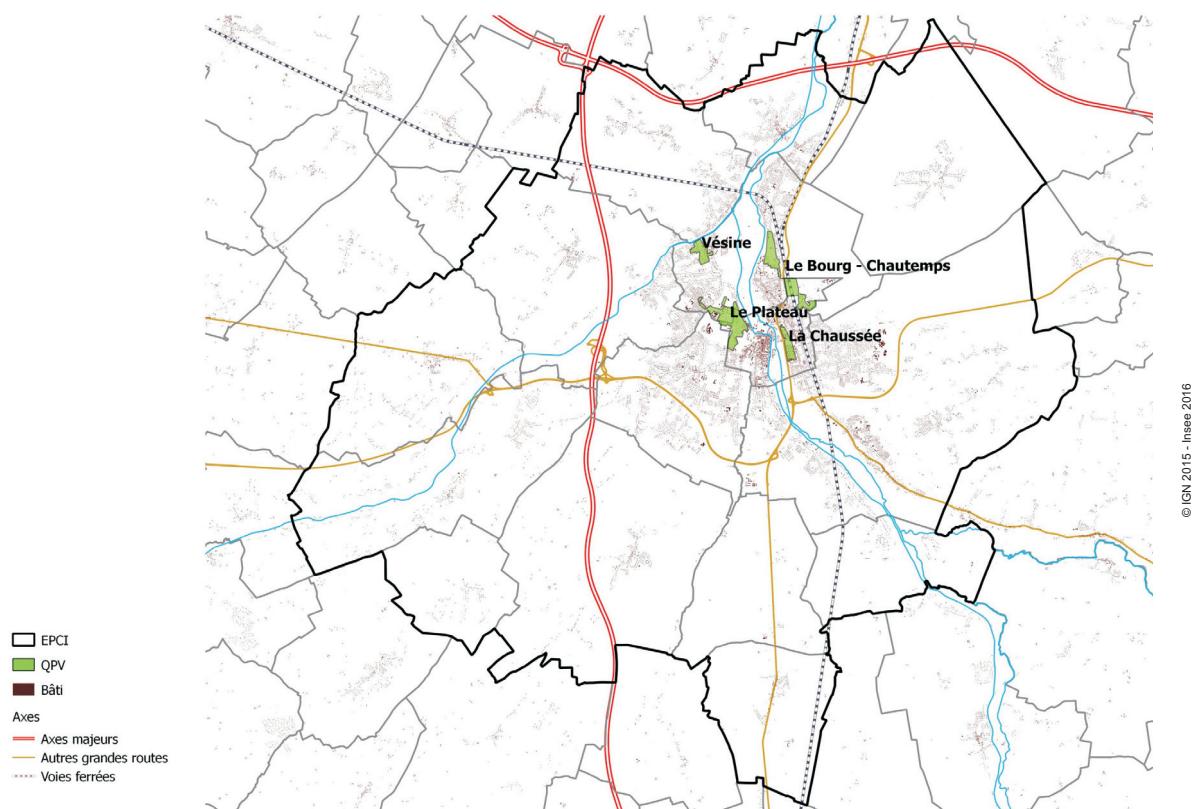
Les quartiers en QPV sont situés sur les communes de Montargis et de Châlette-sur-Loing. Le Plateau et la Chaussée sont les plus peuplés de la communauté d'agglomération, avec respectivement 3 900 et 3 000 habitants. Le Bourg-Chautemps et Vésine sont de taille plus réduite avec 2 000 et 1 200 habitants (*figure 6*).

Les habitants du Bourg-Chautemps, du Plateau et de Vésine disposent de revenus particulièrement faibles (*figures 2 et 3*).

En effet, la moitié de leurs habitants vivent avec moins de 12 400 euros, valeur qui correspond au niveau de vie médian de l'ensemble des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la région (*figure 4*). Ces trois quartiers font partie des quinze quartiers de la région qui affichent le niveau de vie (*définitions*) le plus faible. Plus de la moitié des habitants du Bourg-Chautemps et du Plateau vivent sous le seuil de pauvreté (*définitions*). Aussi, les allocataires de la CAF, dont le revenu dépend essentiellement des prestations sociales, ainsi que les bénéficiaires du RSA socle, sont proportionnellement nombreux (*figure 6*).

Au Plateau et dans le quartier Vésine, les habitants accèdent difficilement à l'emploi : seuls quatre résidents en âge de travailler sur dix, voire moins à Vésine, occupent effectivement un emploi (*figure 9*). Les emplois sont cependant moins précaires dans ces deux quartiers qu'en moyenne dans l'ensemble des QPV de la région. Les caractéristiques sociodémographiques des habitants expliquent en partie les difficultés d'accès à l'emploi. Un ménage sur dix vivant dans le quartier Vésine comporte au moins six personnes et un quart des habitants ont moins de 15 ans. La garde des enfants peut alors être un frein à l'emploi. Par ailleurs, un quart des habitants du Plateau et un tiers de ceux de Vésine sont de nationalité étrangère (*figure 6*).

### 1 Les quartiers prioritaires de la politique de la ville de la communauté d'agglomération de Montargoise et Rives du Loing

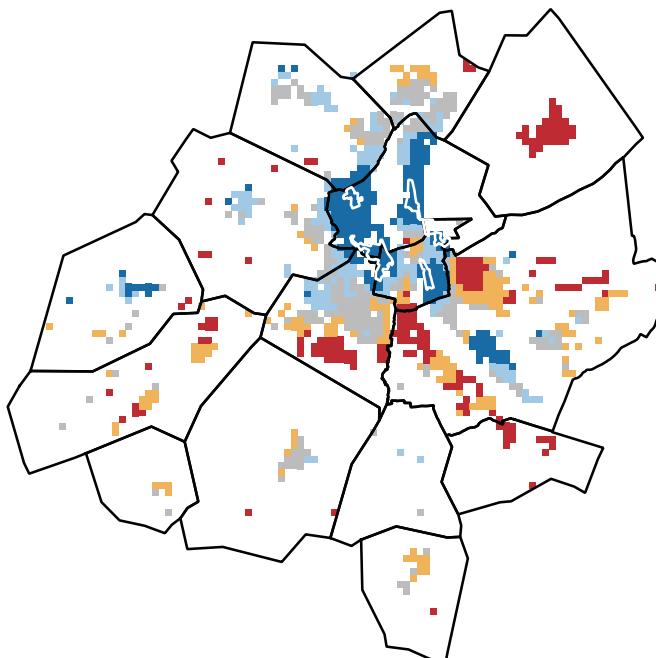


# Loiret - Communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing

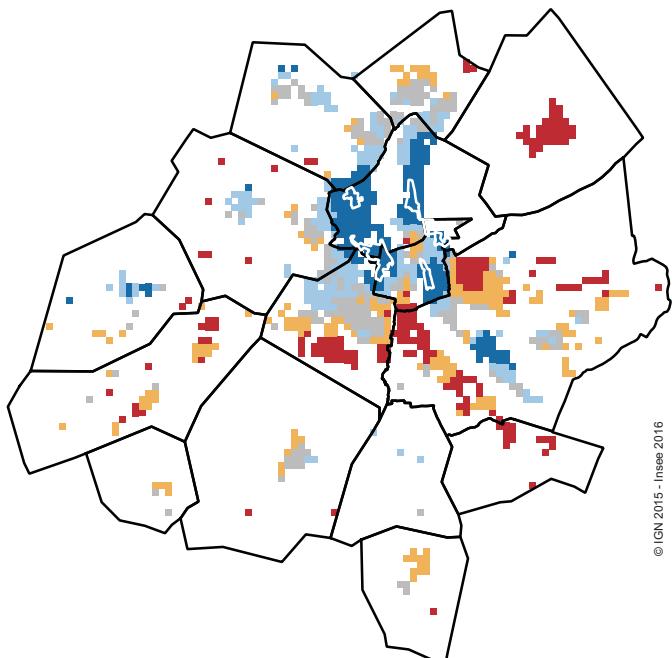
## Revenu fiscal par unité de consommation médian dans l'EPCI

**2** en référence à la distribution régionale

**3** en référence à la distribution au sein de l'EPCI



© IGN 2015 - Insee 2016



© IGN 2015 - Insee 2016



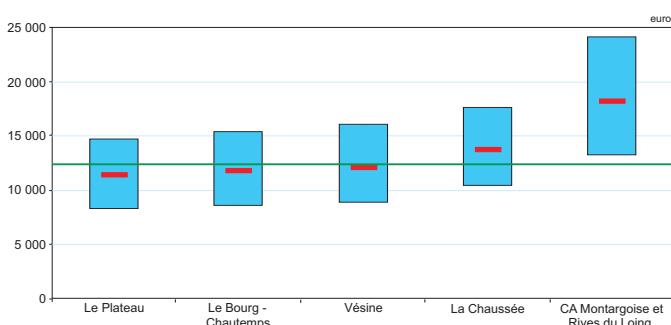
Sources : Insee ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés 2011

Au Plateau, seul un tiers des jeunes de 16 à 24 ans sont scolarisés. Le contrat de ville prévoit donc des mesures afin de repérer les collégiens susceptibles d'être en décrochage scolaire pour leur permettre de se remettre à niveau et de poursuivre des études. De plus, en cohérence avec la géographie prioritaire de la politique de la ville, le collège Paul-Éluard, à proximité du quartier du Plateau à Châlette-

sur-Loing, est classé en réseau d'éducation prioritaire (REP).

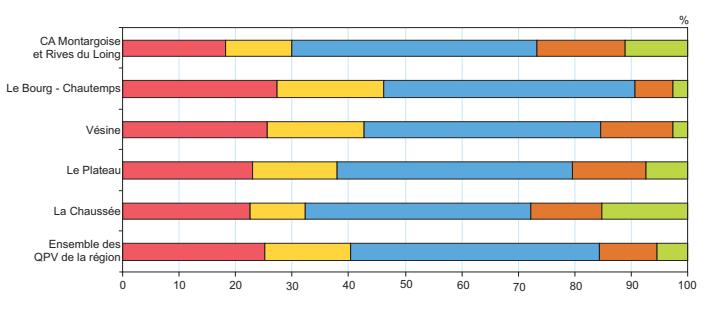
À Bourg-Chautemps, le taux d'emploi est similaire à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires de la région (45 %). Mais les emplois, notamment féminins, sont plus fréquemment précaires ([figure 9](#)).

## 4 Des revenus disponibles faibles dans les quartiers prioritaires



Sources : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

## 5 Répartition par âge de la population



Source : Insee, Recensement de la population 2010

# Loiret - Communauté d'agglomération Montargoise et Rives du Loing

## 6 Principaux indicateurs sociaux

	Population (2)	Part des allocataires CAF élevant seuls au moins un enfant (4)	Part des ménages de 6 personnes ou plus (1)	Part des ménages d'une personne (1)	Part des étrangers (1)	Taux de pauvreté à 60 % (3)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 75 % ou plus de prestations sociales (4)	Part d'allocataires bénéficiant du RSA sociale (4)	nombre, %
Le Plateau	3 913	20,7	5,1	41,3	24,8	54,2	39,0	34,1	
La Chaussée	3 009	22,3	2,2	54,8	12,1	37,1	33,8	33,2	
Le Bourg - Chautemps	1 969	23,9	7,0	36,9	23,7	50,6	37,8	36,3	
Vésine	1 193	12,6	10,2	20,7	35,6	48,5	32,2	30,5	
CA Montargoise et Rives du Loing	60 825	19,1	2,1	35,9	8,6	19,0	24,8	22,0	
<b>Ensemble des QPV de la région</b>	<b>157 066</b>	<b>22,2</b>	<b>5,0</b>	<b>40,0</b>	<b>20,7</b>	<b>45,3</b>	<b>36,9</b>	<b>33,5</b>	

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010

(2) : Insee, Recensement de la population 2013

(3) : Insee ; DGFiP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

(4) : CAF 2014

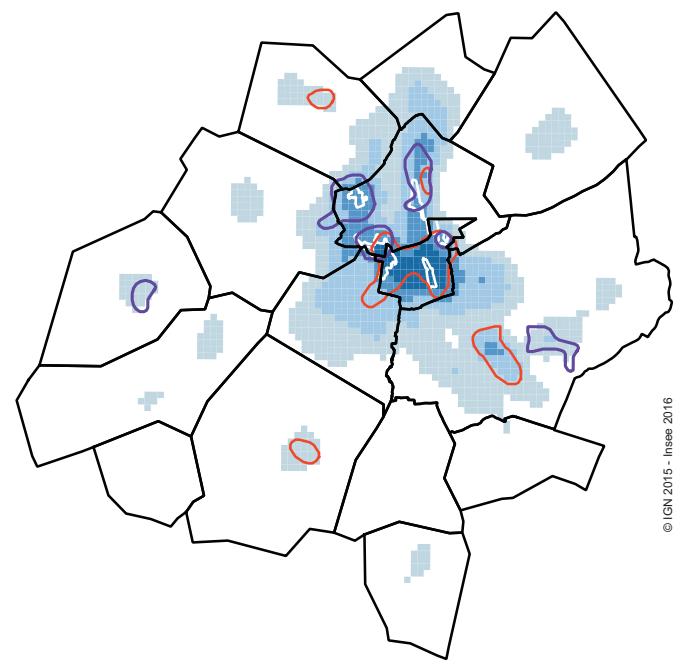
La part des moins de 15 ans est plutôt élevée (27,4 %) (*figure 9*). De plus, un jeune sur deux entre 16 et 24 ans est scolarisé, niveau comparable à la moyenne de l'EPCI, mais supérieur à chacun des autres quartiers de l'EPCI.

Les habitants de La Chaussée sont davantage préservés que ceux des autres QPV de l'agglomération. Ils disposent pour la moitié d'entre eux d'un niveau de vie supé-

rieur à 13 800 euros (*figure 4*). La Chaussée arrive ainsi en septième position des QPV de la région ayant le niveau de vie le plus élevé. Le taux de pauvreté (*definitions*) y est aussi plus faible.

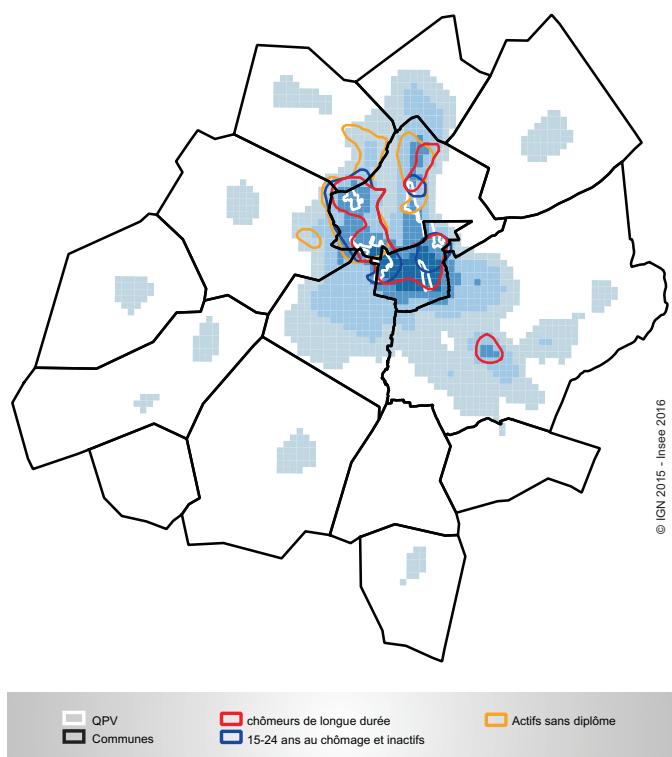
Cela s'explique par un accès à l'emploi plus facile, y compris pour les femmes. La part des personnes en âge de travailler est faible dans ce quartier mais la moitié de ces personnes occupent un emploi (*figure 9*).

## 7 Surreprésentation des familles monoparentales et nombreuses



Source : Insee, Recensement de la population 2010

## 8 Surreprésentation de chômeurs de longue durée et d'actifs sans diplôme



Source : Insee, Recensement de la population 2010

## 9 Principaux indicateurs concernant l'emploi et la formation

	Taux de scolarisation des 16-24 ans (1)	Part des personnes de 15 à 64 ans dans la population totale (1)	Part des personnes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des femmes de 15-64 ans en emploi (1)	Part des emplois précaires parmi les personnes en emploi (1)	Part des indemnités chômage dans le revenu déclaré (2) %
Le Plateau	34,4	61,4	37,2	30,3	18,7	12,8
La Chaussée	34,2	54,6	49,5	44,2	16,8	6,7
Le Bourg - Chautemps	50,3	66,0	45,1	36,3	28,8	10,6
Vésine	46,4	63,8	40,6	37,9	19,7	12,5
CA Montargoise et Rives du Loing	50,8	61,3	59,6	55,8	12,8	3,7
<b>Ensemble des QPV de la région</b>	<b>48,7</b>	<b>63,9</b>	<b>45,5</b>	<b>40,3</b>	<b>26,3</b>	<b>9,2</b>

nd : Résultat non disponible

Sources : (1) : Insee, Recensement de la population 2010 ,

(2) : Insee ; DGFIP ; Cnaf-Cnav ; CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2012

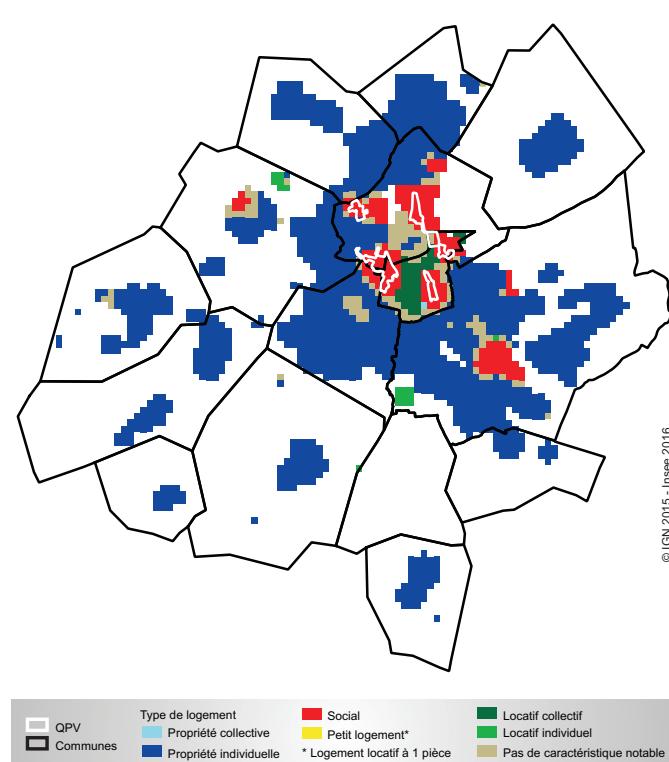
De plus, les emplois sont plus stables : La Chaussée est le QPV de la région ayant la part d'emplois précaires la plus faible (moins de 17 % des emplois). Ainsi, la part des indemnités chômage dans le revenu déclaré y est moins importante. Le poids des pensions, retraites et rentes dans le revenu disponible est par contre très élevé, en raison de la présence importante de personnes de 60 ans ou plus (28 % des résidents) - (*figure 5*). Cette présence plus nombreuse de personnes âgées peut aussi expliquer la part importante de petits ménages, voire de ménages composés d'une seule personne. Les étrangers sont proportionnellement moins nombreux. Comme c'est le cas au Plateau, la scolarisation des jeunes est particulièrement faible. Le collège le Grand Clos, situé dans le quartier, est classé en REP, ce qui devrait permettre aux élèves

d'obtenir un niveau suffisant pour poursuivre des études au-delà du collège.

Le logement social domine dans la totalité des quartiers de l'EPCI (*figure 10*). Le secteur du Plateau a fait l'objet d'une importante opération de renouvellement urbain qui a permis de renforcer l'offre en logements de petite taille, donc mieux adaptée à sa population résidente. Par ailleurs, le contrat de ville prévoit d'améliorer l'habitat dans une recherche d'équilibre logements privés / logements sociaux.

Les quartiers de Vésine, du Plateau, le nord et le sud du Bourg-Chautemps semblent plus fragilisés au regard de l'emploi : les chômeurs de longue durée (plus d'un an), les jeunes âgés de 15 à 24 ans au chômage et inactifs y sont plus présents (*figure 8*).◆

## 10 Parc de logements majoritaire



Sources : Insee ; DGFIP, Revenus fiscaux localisés 2011